

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 2 JUILLET 2024

Date de la convocation
26.06.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre
le deux juillet,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGALT, Adjoint ;
M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION,
Mme TRAVOUILLO, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, Mme BAUDU-HASCOET.

Pouvoir de Mme Laurence MOUSSEAU à M. Joël DAZAS

Pouvoir de Mme Bernadette VAUCELLE à Mme Isabelle MAUBERGER

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Demande de subvention de l'association des Amis de Théophraste Renaudot pour
leur projet d'accompagnement à la réalisation du film « Prix Renaudot des Lycéens,
les jurés sont lycéens » de Mme Alexandra Riguet**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Les Amis de Théophraste Renaudot sollicite une subvention pour leur projet
d'accompagnement à la réalisation du film de Mme Alexandra RIGUET intitulé « Prix
Renaudot des Lycéens. Les jurés sont lycéens ».

Dans ce documentaire, Mme RIGUET a l'intention de montrer le parcours
exaltant et renversant de cette aventure adolescente qui commence, chaque année, en
septembre et va se vivre intensément pendant trois mois. Ce film montrera le
déroulement de ce parcours initiatique de la présentation du Prix (en septembre),
jusqu'à la proclamation, ses débats et son appel au téléphone de la lauréate (en
novembre), pour terminer par la rencontre entre l'auteure et l'ensemble des jurés (en
décembre).

Il montrera l'association « Les Amis de Th. Renaudot » qui s'investit pour que ce
prix littéraire perdure.

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : - 5 JUIL. 2024

Publié le : - 5 JUIL. 2024

Notifié le :

Pour aider à la réalisation de ce film documentaire de soixante minutes, l'association a besoin de financement et elle sollicite donc l'aide et le soutien de la Ville de Loudun.

Le budget prévisionnel de ce projet est le suivant :

| | Dépenses | Financeurs | Recettes |
|---|-----------------|--------------------------|-----------------|
| Préparation réalisation, développement | 1 000 € | CCPL | 5 000 € |
| Tournage | 4 000 € | Région | 2 000 € |
| Montage | 4 000 € | Ville de Loudun | 2 000 € |
| Ecriture scénario | 2 000 € | Mécénat | 6 000 € |
| Sous-titrage | 1 000 € | FDVA | 4 000 € |
| Post production : mixage, générique | 1 500 € | Les Amis de Th. Renaudot | 1 000 € |
| Photos incluses dans le film et expo | 5 500 € | | |
| Divers : frais déplacement, hébergement | 1 000 € | | |
| | 20 000 € | | 20 000 € |

Il est proposé de participer au financement à hauteur de 2 000 €.

Après examen, le Conseil Municipal, par 26 voix « pour » (M. Philippe RIGAULT et Mme Nathalie LEGEARD ne participant pas au vote) émet un avis favorable sur l'attribution d'une aide de 2 000 €.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

